

Étaient présents :

Délégué(e)s au Conseil général / Assemblée générale extraordinaire :

M ^{me} Anne-Marie Martel,	déléguée, CP de la Vallée-des-Tisserands
M ^{me} Annie-Claude Charland,	déléguée, CP des Samares
M ^{me} Annie Goudreau,	déléguée, CP des Draveurs
M ^{me} Carolynne Lacombe,	2 ^e déléguée, CP du Val-des-Cerfs
M ^{me} Christine Verreault,	2 ^e déléguée, CP de la Jonquière
M ^{me} Cindy Guay,	déléguée, CP des Hautes-Rivières
M ^{me} Claudie Bellemare,	déléguée, CP de l'Or-et-des-Bois
M ^{me} Darlène Banville,	déléguée, CP des Monts-et-Marées
M. Denis Boudreault,	2 ^e délégué (subs.), CP Chemin-du-Roy
M ^{me} Denise Caron,	déléguée, CP du Fleuve-et-des-Lacs
M ^{me} Dominique Favreau,	2 ^e déléguée, CP de Laval
M ^{me} Élise Courcelles,	2 ^e déléguée, CP de l'Énergie
M ^{me} Geneviève Vallée,	déléguée, CP des Trois-Lacs
M ^{me} Geneviève Whittom,	2 ^e déléguée, CP des Premières-Seigneuries
M ^{me} Helene Turgeon,	déléguée, CP Eastern Townships
M ^{me} Ida Francoeur,	déléguée, CP Marie-Victorin
M ^{me} Jacinthe Malo,	déléguée, CP de la Capitale
M ^{me} Janot Pagé-Kroft,	déléguée, CP du Pays-des-Bleuets
M ^{me} Jennifer Gauthier,	2 ^e déléguée, CP du Fer
M ^{me} Jessica Lapierre,	2 ^e déléguée, CP de Sorel-Tracy
M ^{me} Julie Saulnier,	déléguée, CP Chemin-du-Roy
M ^{me} Julie Wagner,	déléguée, CP de Montréal
M ^{me} Karine Chiasson,	déléguée, CP de la Moyenne-Côte-Nord
M ^{me} Katie Dubois,	2 ^e déléguée, CP de la Capitale
M ^{me} Lyne Guérin,	déléguée, CP de la Pointe-de-l'Île
M ^{me} Karine Morin,	2 ^e déléguée, CP des Sommets
M ^{me} Karyne Venne,	2 ^e déléguée, CP de la Rivière-du-Nord
M ^{me} Kimberly Jessome,	déléguée, CP des Portages-de-l'Outaouais
M ^{me} Marie-Ève Cloutier,	2 ^e déléguée, CP du Fleuve-et-des-Lacs
M ^{me} Marie-Ève Turcotte,	déléguée, CP des Patriotes
M ^{me} Marie-Josée Continelli,	déléguée, CP de Saint-Hyacinthe
M ^{me} Marie-Pier Blais,	déléguée, CP au Cœur-des-Vallées
M ^{me} Martine Deschamps,	2 ^e déléguée, CP des Chênes
M ^{me} Mélanie Laviolette,	2 ^e déléguée, CP de Saint-Hyacinthe
M ^{me} Michelle-Anne Wesley,	déléguée, CP des Premières-Seigneuries
M ^{me} Nathalie Carrière,	déléguée, CP de Laval
M ^{me} Nathalie Ramonda,	2 ^e déléguée (subs.), CP de la Région-de-Sherbrooke
M ^{me} Pascale Morin,	déléguée, CP du Lac-Abitibi
M ^{me} Patricia Couette,	déléguée, CP du Fer
M ^{me} Raymonde Gomis,	2 ^e déléguée (subs.), CP Marguerite-Bourgeois
M ^{me} Reine Bombo,	2 ^e déléguée, CP Marie-Victorin

M ^{me} Stéphanie Lacoste,	déléguée, CP des Chênes
M ^{me} Véronique Champagne-Cloutier,	déléguée, CP du Lac-Témiscamingue
M ^{me} Viviane Drapeau,	déléguée, CP de la Rivière-du-Nord
M. Abdoulaye Diarra,	délégué, CP des Grandes-Seigneuries
M. Antoine Prévost,	délégué, CP des Hauts-Cantons
M. Avrel Roberge,	délégué, CP du Val-des-Cerfs
M. Benoit Champagne,	délégué, CP des Sommets
M. Christian Heppell,	délégué des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
M. Éric Demers,	2 ^e délégué, CP des Hautes-Rivières
M. Étienne Paradis,	délégué, CP de la Région-de-Sherbrooke
M. Giovanni Sardo,	délégué, CP des Affluents
M. Hugo St-Amand,	délégué, CP de Sorel-Tracy
M. Jean Cormier,	délégué, CP des Îles
M. Jean-Christophe Rodrigue,	délégué, de la Beauce-Etchemin
M. Jean-Guy Savaria,	2 ^e délégué, CP des Patriotes
M. Jérôme Maltais,	2 ^e délégué, CP des Draveurs
M. Jimmy Meunier,	2 ^e délégué, CP du Pays-des-Bleuets
M. Kévin Roy,	président
M. Marc.Étienne Deslauriers,	2 ^e délégué, CP de Montréal
M. Michel Levert,	délégué, CP de la Seigneurie-des-Mille-Îles
M. Patrick Parent,	2 ^e délégué, CP des Trois-Lacs
M. Pierre-Olivier DeSerres,	délégué, CP Marguerite-Bourgeois
M. Réjean Pichette,	délégué, CP de l'Énergie
M. Rémy Bolduc,	délégué, CP de la Jonquière
M. Stéphane Brazeau,	2 ^e délégué, CP de la Pointe-de-l'Île
M. Stéphane Lapierre,	délégué, CP des Découvreurs
M. Yannick LaRue,	2 ^e délégué, CP des Affluents

Aussi présents :

M ^{me} Corinne Payne,	directrice générale de la FCPQ
M ^{me} Huguette Pagé,	conseillère aux affaires corporatives et coordonnatrice du congrès
M ^{me} Stéphanie Rochon,	responsable des communications et des partenariats
M ^{me} Marie-Hélène Talon,	conseillère, volet services-conseils
M ^{me} Manon Chevigny de la Chevrotière,	secrétaire d'assemblée

Absences motivées des délégué(e)s:

M ^{me} Amélie Marcoux,	déléguée, CP de Portneuf
M ^{me} Anne DomPierre,	déléguée, CP des Portages-de-L'Outaouais
M ^{me} Ann-Émilie Labbé,	2 ^e déléguée, CP de la Région-de-Sherbrooke
M ^{me} Caroline Tremblay,	déléguée, CP des Rives-du-Saguenay
M ^{me} Célia Vincent-Cadieux,	déléguée, CP du Lac-Témiscamingue
M ^{me} Édith Lafrenière,	déléguée, CP des Navigateurs
M ^{me} Esther-Julie St-Onge,	déléguée, CP René-Lévesque
M ^{me} Isabelle Richard,	déléguée, CP des Chics-Chocs
M. James Arseneault,	délégué, CP Pierre-Neveu
M ^{me} Julie Brault,	2 ^e déléguée, CP du Val-des-Cerfs
M ^{me} Magalie Caron,	2 ^e déléguée, CP de la Côte-du-Sud
M ^{me} Marie-Josée St-Laurent,	2 ^e déléguée, CP des Navigateurs
M ^{me} Marlène Chiasson,	2 ^e déléguée, CP des Îles
M. Mathieu Bisson,	délégué, CP de Portneuf
M ^{me} Maude Thibodeau,	2 ^e déléguée, CP Eastern Townships
M ^{me} Mélanie Gagnon,	déléguée, CP du Lac-Saint-Jean

M ^{me} Mélanie Morin,	déleguée, CP du Lac-Abitibi
M ^{me} Mireille Cloutier	2 ^e déléguée, CP du Chemin-du-Roy
M. Mohamed Diallo	2 ^e déléguée, CP de la Capitale
M ^{me} Myriam Ménard,	2 ^e déléguée, CP Marguerite-Bourgeois
M ^{me} Nadia Bergeron,	2 ^e déléguée, CP des Rives-du-Saguenay
M ^{me} Patricia Brassard,	déleguée, CP du Lac-Saint-Jean
M ^{me} Solange Oliviera,	déleguée, CP des Hauts-Bois-de-L'Outaouais
M ^{me} Sonia Richard,	déleguée, CP de la Moyenne-Côte-Nord
M ^{me} Sophie Martineau-Dupont,	déleguée, CP des Hauts-Cantons
M ^{me} Stéphanie Janvier,	déleguée, CP des Laurentides
M ^{me} Valérie Roy,	2 ^e déléguée, CP des Grandes-Seigneuries
M ^{me} Stéphanie Powers,	présente au Forum des PEHDAA (<i>tenu en simultané</i>)
M. Christian Slachetka,	présent au Forum des PEHDAA (<i>tenu en simultané</i>)

Absences des délégué(e)s :

M ^{me} Bianca Lavoie,	déleguée, CP de Charlevoix
M ^{me} Charline Marcoux,	2 ^e déléguée, CP du Littoral
M ^{me} Cindy Jutras,	2 ^e déléguée, CP de la Riveraine
M ^{me} Émilie Guérin,	2 ^e déléguée, CP de la Baie-James
M ^{me} Geneviève Gauthier,	déleguée, CP de la Riveraine
M ^{me} Jacinthe Allaire,	déleguée, CP de la Baie-James
M ^{me} Jacky Malenfant,	déleguée, CP des Phares
M ^{me} Karine Fournier,	2 ^e déléguée, CP des Chics-Chocs
M ^{me} Jessy Coulombe,	déleguée, CP de la Côte-du-Sud
M ^{me} Jessie Labrecque,	2 ^e déléguée, CP des Bois-Francs
M ^{me} Jovette Levasseur,	2 ^e déléguée, CP de Kamouraska-Rivière-du-Loup
M ^{me} Julie Barbeau,	2 ^e déléguée, CP des Phares
M ^{me} Lucie Charbonneau,	déleguée, CP de l'Estuaire
M ^{me} Lucie Trudel,	2 ^e déléguée, CP de l'Or-et-des-Bois
M ^{me} Marie-Chantal Horth,	2 ^e déléguée, CP René-Lévesque
M ^{me} Marilyn Bergeron,	déleguée, CP des Bois-Francs
M ^{me} Marie-Pierre Paquet,	2 ^e déléguée, CP de l'Estuaire
M ^{me} Marjolaine Nadeau,	déleguée, CP des Appalaches
M ^{me} Nadia Wellman,	déleguée, CP du Littoral
M ^{me} Véronique Lamarre,	2 ^e déléguée, CP des Monts-et-marées
M. Dany Dupuis,	délegué, CP de Kamouraska-Rivière-du-Loup
M. Éric Ouimet,	2 ^e délégué, CP des Samares
M. John Monaghan,	délegué, CP des Laurentides
M. Kévin Leduc-Pelletier,	2 ^e délégué, CP de la Vallée-des-Tisserands
M. Michel Labelle,	délegué, CP de Rouyn-Noranda
M. Miguel Morissette,	2 ^e délégué, CP de la Beauce-Etchemin
M. René Boudreau,	2 ^e délégué, CP des Découvreurs

Ne sont pas nommés :

- 1^{er} et 2^e délégué.E.s : CP Harricana
- 2^e délégué.E : CP de Charlevoix
- 2^e délégué.E : CP des Appalaches
- 2^e délégué.E : CP Pierre-Neveu
- 2^e délégué.E : CP de Rouyn-Noranda

Samedi, 8 février 2020, À 8 H 40

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

M^e Jean-François Rioux, secrétaire général de la FCPQ, présente le président de l'assemblée, M^e René Paquette.

Le Président d'assemblée invite M. Kévin Roy, président de la FCPQ, à prendre la parole.

M. Roy fait d'abord une mise au point de la démarche sur le projet de loi 40. Il nous informe ensuite de la refonte du guide EHDAA, des formations offertes par la Fédération, du Congrès de mai 2020 à Saguenay et du partenariat avec les autres instances en éducation (ANNEXE I).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président d'assemblée rappelle que le projet d'ordre du jour était accessible sur l'Extranet.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
Ajournement pour la tenue de l'Assemblée générale extraordinaire
3. Discours du Président
 - 3.1 Mise à jour : Projet de loi 40
4. Atelier : Remplacement du cours d'ECR
 - 4.1 Mise en contexte
 - 4.2 Atelier de travail
 - 4.3 Plénière
5. Atelier : Services de garde en milieu scolaire
 - 5.1 Mise en contexte
 - 5.2 Atelier de travail
 - 5.3 Plénière
6. Protecteur de l'élève et traitement des plaintes
 - Mise en contexte et information
7. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général des 1^{er} et 2 novembre 2019
8. Instances de la Fédération
 - 8.1 Suivi budgétaire de la Fédération
 - 8.2 Mise en œuvre de la planification stratégique
 - 8.2.1 Enjeu 1 : Porter la voix des parents
 - 8.2.2 Enjeu 2 : Appuyer les parents engagés
 - 8.2.3 Enjeu 3 : Former des parents compétents
 - 8.3 Congrès des 29 et 30 mai 2020
9. Mot de clôture du Président
10. Évaluation de la séance
11. Levée de la séance

AMENDEMENT

RÉSOLUTION # 2020-02-08 – CG – 238

Il est proposé par M. Marc-Étienne Deslauriers
Appuyé par M. Giovanni Sardo
Et résolu à l'unanimité

D'AJOUTER, au projet d'ordre du jour, le point 3.2 : *Réaction de la FCPQ au bâillon sur le Projet de loi 40 (résolution du CP de la CSDM).* ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AMENDEMENT

RÉSOLUTION # 2020-02-08 – CG – 239

Il est proposé par M. Dominique Favreau
Appuyé par M^{me} Viviane Drapeau
Et résolu à l'unanimité

D'AJOUTER, au projet d'ordre du jour, le point 3.3 : *Reddition de compte de la FCPQ au débat public sur le PL 40.* ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AMENDEMENT

RÉSOLUTION # 2020-02-08 – CG – 240

Il est proposé par M. Yannick LaRue
Appuyé par M^{me} Darlène Banville
Et rejeté à la majorité

DE traiter le point 7, *Protecteur de l'élève et traitement des plaintes*, en point 4. REJETÉ À LA MAJORITÉ

Vote sur la proposition principale

RÉSOLUTION # 2020-02-08 – CG – 241

Il est proposé par M^{me} Helene Turgeon
Appuyé par M^{me} Stéphanie Lacoste
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour du Conseil général du 8 février 2020 soit adopté tel que modifié, avec possibilité d'intervertir des points s'il y a lieu. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AJOURNEMENT

RÉSOLUTION # 2020-02-08 – CG – 242

Il est proposé par M^{me} Janot Pagé-Kroft
Appuyé par M. Benoit Champagne
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance du Conseil général soit ajournée pour la tenue de l'Assemblée générale extraordinaire. Il est 9 h. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

REPRISE DES TRAVAUX

RÉSOLUTION # 2020-02-08 – CG – 243

Il est proposé par M^{me} Ida Francoeur
Appuyé par M. Rémy Bolduc
Et résolu à l'unanimité

DE reprendre la séance du Conseil général, il est 9 h 55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. DISCOURS DU PRÉSIDENT

Le Président d'assemblée invite M^{me} Corinne Payne, directrice générale de la FCPQ, à prendre la parole.

3.1 MISE A JOUR : PROJET DE LOI 40

M^{me} Payne fait un historique des actions de la FCPQ depuis le dépôt du PL40 avec, entre autres, le contenu des sessions de la *FCPQ en direct* ayant porté sur le PL 40 et les communiqués de presse parus depuis. Considérant que le PL40 est maintenant une loi adoptée à 3h20 la journée même et qu'il faut commencer à se préparer pour sa mise en œuvre, Mme Payne lance une période de discussion aux délégués : partagez vos réflexions, inquiétudes et conditions gagnantes.

PAUSE DE 10 H 35 À 11 H.

À 11 h, plénière pour les réflexions, inquiétudes et conditions gagnantes du PL40.

3.2 RÉACTION DE LA FCPQ AU BAÏLLON SUR LE PROJET DE LOI 40

M. Marc-Étienne Deslauriers dépose une résolution émanant du CP de la CSDM.

CONSIDÉRANT le dépôt du projet de loi 40, *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et la gouvernance scolaires*, qui comprend à son dépôt 312 articles, en 94 pages, et qui modifie plus d'une soixantaine de lois et codes différents;

CONSIDÉRANT l'importance et la portée des changements à notre système scolaire public qui sont proposés par l'adoption de ce projet de loi;

CONSIDÉRANT les exigences et recommandations établies par le conseil général, le samedi 2 novembre 2019, et exprimées dans le mémoire déposé par la FCQP et par le témoignage de ses dirigeants lors des audiences publiques tenues devant la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec, en novembre 2019;

CONSIDÉRANT la conduite des travaux par les membres de la Commission de la culture et de l'éducation, pour l'étude détaillée "article par article" de ce projet de loi, jusqu'au mercredi 5 février dernier, durant environ soixante-dix heures;

CONSIDÉRANT le dépôt par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge, de plus d'une centaine d'amendements et de sous-amendements à ce projet de loi, entre le mardi 4 et le vendredi 7 février 2020;

CONSIDÉRANT l'impossibilité pour les membres du conseil général de se prononcer sur ces modifications proposées au projet de loi avant le 8 février 2020, date prévue et connue de sa prochaine réunion;

CONSIDÉRANT la dénonciation du “bâillon” par une trentaine de CP en moins de 24 heures;
CONSIDÉRANT les demandes acheminées à la FCPQ dans les 48 dernières heures;
CONSIDÉRANT la décision du gouvernement du Québec, le vendredi 7 février 2020, d’appliquer la procédure d’exception parlementaire (le “bâillon”) pour l’adoption de ce projet de loi;
CONSIDÉRANT l’adoption finale et la sanction de cette loi, le samedi 8 février 2020;

RÉSOLUTION # 2020-02-08 – CG – 244

Il est proposé par M. Marc-Étienne Deslauriers
Appuyé par M. Giovanni Sardo

QUE la FCPQ :

- DÉNONCE fermement, même si tardivement, le recours à la procédure d’exception (le “bâillon”) pour l’adoption finale du projet de loi 40;
- MANDATE son président pour signifier publiquement et diligemment cette dénonciation.

AMENDEMENT

Il est proposé par M. Jimmy Meunier
Appuyé par M^{me} Stéphanie Lacoste

DE soustraire “*même si tardivement*” de la proposition initiale.

ET

De soustraire “*et diligemment*” de la proposition initiale.

Le proposeur et l’appuyeur acceptent ces 2 retraits de la proposition initiale.

AMENDEMENT

Il est proposé par M. Pierre-Olivier DeSerres
Appuyé par M. Giovanni Sardo

DE soustraire “*CONSIDÉRANT les demandes acheminées à la FCPQ dans les 48 dernières heures*” de la proposition initiale.

ET

DE soustraire “*CONSIDÉRANT la dénonciation du “bâillon” par une trentaine de CP en moins de 24 heures*” de la proposition initiale.

Le proposeur et l’appuyeur acceptent le retrait de ces 2 CONSIDÉRANT de la proposition initiale.

AMENDEMENT

Il est proposé par M^{me} Viviane Drapeau
Appuyé par M^{me} Annie Gaudreau

D’AJOUTER, à la fin de la proposition initiale : “*CONSIDÉRANT que la FCPQ agit toujours dans le meilleur intérêt des élèves du Québec.*”

Le proposeur et l’appuyeur acceptent l’ajout de ce CONSIDÉRANT dans la proposition initiale.

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE AMENDÉE

À la suite des discussions;

CONSIDÉRANT le dépôt du projet de loi 40, *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et la gouvernance scolaires*, qui comprend à son dépôt 312 articles, en 94 pages, et qui modifie plus d'une soixantaine de lois et codes différents;

CONSIDÉRANT l'importance et la portée des changements à notre système scolaire public qui sont proposés par l'adoption de ce projet de loi;

CONSIDÉRANT les exigences et recommandations établies par le Conseil général, le samedi 2 novembre 2019, et exprimées dans le mémoire déposé par la FCPQ et par le témoignage de ses dirigeants lors des audiences publiques tenues devant la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec, en novembre 2019;

CONSIDÉRANT la conduite des travaux par les membres de la Commission de la culture et de l'éducation, pour l'étude détaillée "article par article" de ce projet de loi, jusqu'au mercredi 5 février dernier, durant environ soixante-dix heures;

CONSIDÉRANT le dépôt par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge, de plus d'une centaine d'amendements et de sous-amendements à ce projet de loi, entre le mardi 4 et le vendredi 7 février 2020;

CONSIDÉRANT l'impossibilité pour les membres du Conseil général de se prononcer sur ces modifications proposées au projet de loi avant le 8 février 2020, date prévue et connue de sa prochaine réunion;

CONSIDÉRANT la décision du gouvernement du Québec, le vendredi 7 février 2020, d'appliquer la procédure d'exception parlementaire (le "bâillon") pour l'adoption de ce projet de loi;

CONSIDÉRANT l'adoption finale et la sanction de cette loi, le samedi 8 février 2020;

CONSIDÉRANT que la FCPQ agit toujours dans le meilleur intérêt des élèves du Québec;

RÉSOLUTION # 2020-02-08 – CG – 244

Il est donc proposé par M. Marc-Étienne Deslauriers
Appuyé par M. Giovanni Sardo
Et résolu à la majorité

QUE la FCPQ :

- DÉNONCE fermement le recours à la procédure d'exception (le "bâillon") pour l'adoption finale du projet de loi 40;
- MANDATE son président pour signifier publiquement cette dénonciation.

M^{me} Ida Francoeur demande le vote.

Contre : 1

Abstentions : 4

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

AJOURNEMENT

DÎNER de 12 h 15 à 14 h 35

Le point 3.3 est reporté plus tard dans la réunion.

SAMEDI, 8 FÉVRIER 2020 À 14 H 35, REPRISE DES TRAVAUX

5.0 ATELIER : SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

Le Président d'assemblée invite M^{me} Marie-Hélène Talon, conseillère – volet services-conseils, à prendre la parole.

5.1 MISE EN CONTEXTE

M^{me} Talon présente M^{me} Diane Miron, directrice générale de l'Association québécoise de la garde scolaire (AQGS), association qui travaille à faire reconnaître le service de garde en milieu scolaire comme un des acteurs clés de la réussite éducative de l'élève.

M^{me} Miron fait la mise en contexte du projet de loi 12 (*Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées*) et ses impacts sur les services de garde :

- Établit le devoir du conseil d'établissement de former un comité de parents du service de garde, à la demande des parents utilisateurs, pour faire des recommandations à l'égard des services de garde assurés par la commission scolaire
- Permet au gouvernement de fixer, par règlement, des normes relatives aux contributions financières exigées en matière de transport des élèves et de services de garde en milieu scolaire.

5.2 ATELIER DE TRAVAIL

M^{me} Marie-Hélène Talon explique le travail en atelier sur le comité de parents du service de garde (ANNEXE II)

- Conditions nécessaires pour mettre un tel comité en place ?
- Quels types de recommandation ce comité pourrait-il faire ?

Et sur le service des dîneurs :

- Quelles sont vos attentes par rapport au service des dîneurs ?
- Quelles solutions ou propositions d'organisation seraient gagnantes ?

Les délégués doivent aussi répondre à 2 sondages individuels sur les tarifs, les besoins de services (jours d'ouverture), le budget et les règlements du service de garde (ANNEXES III et IV).

5.3 PLÉNIÈRE

Chaque groupe doit rapporter :

- une condition nécessaire
- une recommandation
- une proposition d'organisation du service des dîneurs

À 15 h 37, traitement du point déplacé :

3.3 REDDITION DE COMPTE DE LA FCPQ AU DÉBAT PUBLIC SUR LE PL 40

Nombreuses questions et commentaires sur les représentations de la FCPQ concernant PL40.

Point d'ordre apporté par M. Michel Levert en cours de discussion.

Autour de 16h40, après près d'une heure de discussions, M. Benoit Champagne pose la question préalable.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

RÉSOLUTION # 2020-02-08 – CG – 245

Il est proposé par M^{me} Annie-Claude Charland
Appuyé par M^{me} Marie-Josée Continelli
Et rejeté à la majorité

DE revoir le processus médiatique concernant la perception et instaurer un mécanisme de diffusion plus efficace.

M^{me} Darlène Banville demande le vote.
Vote à main levée

REJETÉ À LA MAJORITÉ

4.0 ATELIER : REMPLACEMENT DU COURS D'ECR

Travail en sous-groupe (ANNEXE V)

- Classer, par ordre d'importance ou de pertinence, les 8 thèmes proposés par le ministre : pour le primaire et pour le secondaire.
- Quelle place devrait occuper l'enseignement des religions dans le parcours des élèves afin de développer le vivre-ensemble et l'ouverture à l'autre ?
- Suggestions de sujet ou thématiques qui pourraient être enseignés ?
- Quel nom pourrait-on donner à ce nouveau cours ?

Il n'y a pas de plénière sur le sujet. Un sondage sur ce remplacement du cours ECR sera envoyé dans les comités de parents.

6.0 PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE ET TRAITEMENT DES PLAINTES

Le Président d'assemblée invite M^{me} Corinne Payne, directrice générale de la FCPQ, à prendre la parole.

M^{me} Payne indique que ce sujet sera traité à la prochaine séance du Conseil général.

7.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL GÉNÉRAL DES 1^{ER} ET 2 NOVEMBRE 2019

Chaque délégué avait accès au procès-verbal de la séance du Conseil général des 1^{er} et 2 novembre 2019 sur l'Extranet de la FCPQ.

RÉSOLUTION # 2020-02-08 – CG – 246

Il est proposé par M^{me} Annie-Claude Charland
Appuyé par M^{me} Helene Turgeon

Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal du Conseil général des 1^{er} et 2 novembre 2019 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.0 INSTANCES DE LA FEDERATION

8.1 SUIVI BUDGÉTAIRE DE LA FÉDÉRATION

Le Président d'assemblée invite M^{me} Patricia Couette, trésorière, à prendre la parole.

M^{me} Patricia Couette rappelle que le document sur le suivi budgétaire au 30 septembre 2019 est accessible sur l'Extranet. Elle explique la mise à jour du document et répond aux questions. (ANNEXE VI)

8.2 MISE EN ŒUVRE DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le Président d'assemblée invite M^{me} Corinne Payne, directrice générale, à prendre la parole.

M^{me} Payne explique que chaque membre de l'équipe de la FCPQ responsable d'un aspect spécifique de la planification stratégique viendra expliquer un des enjeux.

8.2.1 ENJEU 1 : PORTER LA VOIX DES PARENTS

Orientation stratégique :

Être un interlocuteur privilégié auprès du MÉES, des partenaires francophones et anglophones de manière non partisane pour faire avancer la cause des parents.

M^{me} Stéphanie Rochon, responsable des communications et des partenariats, souligne que la FCPQ a reçu, de novembre 2019 à ce début février 2020, 35 demandes médiatiques. Depuis le 1^{er} avril 2019, il y eut 105 demandes médiatiques.

Elle rappelle l'utilisation des plateformes médias, dont l'Action Parents. La FCPQ sera présente au Salon de l'apprentissage en avril 2020. Elle rappelle que les candidatures pour les distinctions reconnaissance doivent parvenir à la Fédération avant le 1^{er} avril prochain.

8.2.2 ENJEU 2 : APPUYER LES PARENTS ENGAGÉS

Orientation stratégique :

Faire en sorte que les parents engagés soient reconnus comme des acteurs indispensables et incontournables

M^{me} Marie-Hélène Talon, conseillère au volet services-conseils, rapporte le nombre de demandes de soutien pour les services-conseils qui sont en croissance depuis 3 ans; l'année 2019-2020 en comptabilise 350 à ce jour. Elle nous informe sur les sujets qui sont le plus souvent abordés et d'où proviennent les demandes.

La mise à jour du guide EHDAA est complétée et le guide sur l'intimidation à l'intention des parents est en voie d'achèvement.

8.2.3 ENJEU 3 : FORMER DES PARENTS COMPÉTENTS

Orientation stratégique :

Informers, former et outiller les parents des meilleures pratiques pour qu'ils deviennent des leaders.

M. Hervé Charbonneau, conseiller à la recherche et au développement - volet formation, nous parle des outils pour répondre à cet enjeu :

- La FCPQ en Direct : tous les lundis soir
- Les changements à la programmation des formations générales
- Les actes du colloque de mai 2019
- Les conférences et ateliers du congrès 2020

8.3 CONGRÈS DES 29 ET 30 MAI 2020

M. Hervé Charbonneau nous informe que la préinscription sera possible dès la semaine prochaine, jusqu'au 29 février.

9.0 MOT DE CLÔTURE DU PRÉSIDENT

Le Président d'assemblée invite M. Kévin Roy à prendre la parole.

M. Roy informe l'assemblée qu'au Forum des PEHDAA, tenu simultanément au Conseil général, ont été élus comme délégués au CG : MM Christian Slachetka et Daniel Cooke, ainsi que M^{me} Stéphanie Powers en tant que substitut. À ce Forum du 8 février les représentants des CCSEHDAA ont eu une présentation et un échange avec la Commission des droits de la Personne et droits de la Jeunesse. Une lettre à l'intention du ministre de l'Éducation a aussi été rédigée sur la place des EHDAA dans le système scolaire québécois et l'absence de représentation des EHDAA sur le conseil d'administration des centres de services scolaires. Il nous informe aussi qu'un focus groupe de jeunes HDAA ont travaillé aujourd'hui avec la Commission des droits de la Personne et droits de la Jeunesse.

Le 17 février, la *FCPQ en direct* traitera du PL 40. L'invitation est lancée à tous les comités de parents. La FCPQ publiera un communiqué pour dénoncer le bâillon sur le projet de loi 40.

M. Roy remercie les délégués d'avoir consacré ces longues heures à la tenue du Conseil général et remercie l'équipe de la Fédération pour leur travail. Il rappelle qu'il est toujours disponible pour répondre aux questions des délégués.

À la suite d'une proposition de M. Réjean Pichette, le Président invite les délégués à participer à une photo de groupe qui sera diffusé sur notre Facebook pour démontrer notre présence et notre engagement vers l'avenir.

10.0 ÉVALUATION DE LA SÉANCE

On rappelle aux délégués l'importance de répondre au questionnaire d'évaluation de la rencontre, accessible en ligne, pour aider au travail du Comité exécutif.

11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

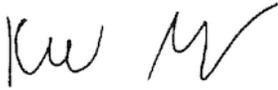
Aucun autre point n'étant soulevé;

RÉSOLUTION # 2020-02-08 – CG – 247

Il est proposé par M. Michel Levert
Appuyé par M. Réjean Pichette
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance du Conseil général du 8 février 2020 soit levée à 18 h 10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Kévin Roy
Président de la FCPQ



Manon Chevigny de la Chevrotière
Secrétaire d'assemblée

LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE I** Discours d'ouverture du Président
- ANNEXE II** Napperon de l'atelier sur le comité de parents du service de garde
- ANNEXE III** Napperon du sondage sur les modalités du service de garde
- ANNEXE IV** Napperon du sondage sur les règlements du service de garde
- ANNEXE V** Napperon de l'atelier sur le remplacement du cours ECR
- ANNEXE VI** Suivi budgétaire au 30 septembre 2019